

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

FEB 21 1981



Distr.
LIMITEE

A/C.2/34/L.55
16 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Algérie, Arabie saoudite, Colombie, Jamahiriya arabe libyenne,
Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Pakistan, Portugal et Tunisie :
projet de résolution

Aide à la reconstruction et au développement du Liban

L'Assemblée générale,

Réaffirmant sa résolution 33/146 du 20 décembre 1978 relative à l'aide à la reconstruction et au développement du Liban,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général, en date du 26 septembre 1979 1/,

1. Note avec satisfaction la nomination par le Secrétaire général d'un coordonnateur chargé d'aider le Gouvernement libanais à évaluer, formuler et échelonner les programmes d'assistance, ainsi qu'à en assurer l'exécution conformément aux besoins du pays;

2. Prie le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de l'application intégrale de sa résolution 33/146;

3. Prie en outre le Secrétaire général de faire rapport au Conseil économique et social lors de sa première session ordinaire de 1980, ainsi qu'à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session, sur les progrès réalisés dans l'application de la présente résolution.

1/ A/34/504.